

études et de la concertation ; elle exige également que l'on imagine l'évolution de la ville.

Le projet Godin repose uniquement sur l'implantation d'une grande enseigne sur le site. Il me semble qu'au minimum, le demandeur devrait être contacté et sondé quant à ses intentions, avant de saccager un site sur la base de simples rumeurs. Quant au classement du site, vous renvoyez la balle à la Région, mais je rappelle que cette dernière a suivi l'avis rendu par le Collège de la Ville. Cette dernière a donc joué un rôle majeur dans ce dossier.

Vu la valeur du site en question, il serait intéressant de mener une réflexion globale sur son avenir et de ne pas hypothéquer ce dernier en misant uniquement sur un projet commercial. Nous devons valoriser les éléments les plus intéressants de ce site et réfléchir également en termes de développement durable.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Ceux.

M. Ceux, échevin.- Vous pouvez tourner ma réponse en dérision... Lorsque j'ai reçu votre question, j'ai contacté le demandeur : il m'a confirmé le maintien du projet. En outre, depuis l'étude d'incidence, le projet global ne repose plus sur une seule enseigne, mais sur plusieurs. Pour le reste, nous participons au comité d'accompagnement de Schaerbeek-Formation et, comme vous le savez, les négociations sont en cours.

Question orale de Mme Nagy concernant « le maintien de l'Arenberg dans les Galeries St-Hubert »

Mme Nagy.- La presse faisait état, le mercredi 29 juin, du non-renouvellement du bail du cinéma Arenberg situé dans les Galeries royales Saint-Hubert. Il s'agit pourtant d'un lieu emblématique pour le cinéma, en plein cœur de Bruxelles. L'espace, avec ses deux salles protégées aujourd'hui, fut construit en 1939 et

reçut au départ l'appellation de « Cinéma des Galeries ». L'Arenberg s'y est installé il y a une quinzaine d'années. L'objectif premier était de pérenniser un cinéma d'art et d'essai. Mais aujourd'hui, le propriétaire des lieux, la Société royale des Galeries Saint-Hubert, n'a pas renouvelé le bail locatif. L'Arenberg a réagi en faisant circuler une pétition ayant pour ambition de demander le soutien des citoyens, mais aussi des pouvoirs publics, afin de pérenniser ses activités et sa programmation art et essai, ainsi que de maintenir un projet culturel de qualité unique à Bruxelles.

J'aimerais dès lors vous poser une série de questions :

Quelle est la position de la Ville de Bruxelles en l'espèce ?

Une rencontre est-elle prévue entre la Ville et la Société royale des Galeries Saint-Hubert ? Dans l'affirmative, dans quel délai ?

Quelle sera la démarche de la Ville pour soutenir le projet de cinéma d'art et d'essai de Thierry Abel, patron de l'Arenberg ?

Allez-vous tenir compte des 11.000 signatures déjà recueillies par la pétition pour le maintien de l'Arenberg en son lieu ?

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Fassi-Fihri, échevin.- Vous le savez, nous sommes très attentifs aux acteurs culturels présents sur le territoire de la Ville, et particulièrement en matière de cinéma d'art et d'essai. En l'occurrence, le dossier ne concerne pas directement la Ville, puisque les deux opérateurs agissent à titre privé, et il peut être comparé à celui de la Samaritaine. Dans ce dernier dossier, la Ville avait pris ses responsabilités et organisé des rencontres avec la ministre de la Culture de la Communauté française pour tenter de dégager une solution. En l'espèce, nous avons tenté d'agir de la même manière, à quelques nuances près. Le cinéma Arenberg est soutenu par les services de la culture de la Ville de Bruxelles à hauteur de 25.000 € par an, ce qui le situe parmi les cinq plus grands

bénéficiaires de subsides culturels. Nous lui octroyons également des aides ponctuelles, notamment pour la Quinzaine des réalisateurs.

Ce dossier implique un propriétaire et un locataire, lequel éprouve des difficultés à honorer ses loyers. Le propriétaire, malgré les appels répétés de la Ville, notamment par la voix de son Bourgmestre, a refusé de reconduire le bail locatif. La Ville n'a aucun autre moyen d'intervenir dans cette affaire. Ce qui nous importe, c'est le maintien de l'affectation culturelle, notamment en cinéma, du lieu actuellement occupé par l'Arenberg.

La presse a évoqué un projet alternatif qui serait retenu par le propriétaire. À ce stade, je n'ai eu que des contacts officieux avec le promoteur du projet. J'attends une rencontre officielle et la soumission d'un dossier complet et formel, sur lequel la Ville se prononcera quant à un éventuel soutien. Je le répète, nous souhaitons maintenir dans ce lieu une activité de promotion du cinéma d'art et d'essai. Le cas échéant, nous soutiendrions un tel projet.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Je vous remercie pour votre réponse. Je comprends votre difficulté à intervenir dans un tel contexte et je vous encourage à rechercher une solution. Le cinéma d'art et d'essai manque de salles. Ne faudrait-il pas trouver une solution au lieu de sacrifier le cinéma Arenberg actuel ? Les déclarations du promoteur du nouveau projet m'ont choquée, puisqu'il a affirmé vouloir bénéficier des mêmes subsides que ceux alloués à l'actuel cinéma Arenberg. Ce dernier a fait ses preuves et mérite que vous réunissiez tous les acteurs pour le soutenir et maintenir son activité à Bruxelles.